



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET LA DIRECTION DE COSVEGAZ SA

ont le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Yvan NICOLIER

Administrateur

Ils garderont le meilleur souvenir de ce membre du Conseil d'administration très apprécié.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.